Mael L3SPI:Info

Belliard

**Corse**

Fondé dans la préhistoire, le corse s’est forgé et à évoluer pendant plusieurs siècles de colonisation. Le corse est une langue romane étroitement liée au Toscan. Elle appartient à la famille des langues romanes italiennes et est très proche des dialectes de l'Italie centrale.

De nos jours, le corse est pratiqué par un peu plus de 130 000 personnes en Corse. Il est principalement parlé pour garder sa culture, son histoire dans le patrimoine corse et pour transmettre cela aux générations futures. Fut un temps où le corse était interdit de pratique comme toutes les langues minoritaires de France. Comme nous pouvons le voir dans le documentaire *Bisognu di tè 2019* à 2:52, la première règle était : « Il est défendu de parler corse […] ». Lorsque les élèves parlaient corse, ils pouvaient être tapés sur les doigts. Certaines fois ces élèves étaient dénoncés par d’autres élèves. De même pour la vie active, des familles pouvaient être dénoncées par d’autres familles. Ces évènements ont forcé les corsophones à ne plus utiliser leur langue natale et de ne pas la transmettre à leurs enfants pour qu’ils puissent parler français (langue officiel), ce qui leurs permettraient pour l’époque d’avoir un meilleur avenir. Depuis les années 2000, le corse se réintroduit dans les familles et dans les écoles pour garder sa culture, son histoire et pour la transmettre.

Pour moi, la langue corse est une langue chantante par son accent mais aussi par ses chants polyphoniques traditionnels. De plus, cette langue a une histoire non négligeable qu’il faudrait apprendre en cours. De même pour le territoire corse, initié et approfondir son histoire au cours des années d’études, collège et lycée. Le corse est pour moi, plus joli et j’ai l’impression qu’il est plus facile et plus utile à apprendre que le français.

Cependant, il est regrettable que le corse ne soit pas plus mis en avant pendant les cours. Je m’explique : En DUT MMI nous n’avons eu qu’un vague aperçu/sommaire de la colonisation de la Corse, les bases pour le lire et le déchiffrement d’une carte avec les racines des noms de lieux en 30 heures de cours (Ce que j’en ai retenu d’intéressant pour un cours de Corse). De plus, nous devions avoir 10 heures de cours au total en semestre 1 et nous n’en avons eu qu’un quart d’heure, le temps de se présenter. Je pense aussi que si le corse était mieux enseigné je ne serais pas démotivé à effectuer un travail en corse ou bien même venir en cours de corse. La langue doit d’abord montrer ses atouts avant que les étudiants étrangers au corse ne s’y intéresse. Comme l’a dit une intervenante dans le premier documentaire *Bisognu di tè :*  « Le fait de vouloir rendre obligatoire à tout prix, j’ai peur que ça contrarie un peu les gens ». Je pense comme elle, ce n’est pas en obligeant une langue qu’elle va revivre, au contraire. C’est un peu l’hôpital qui se fou de la charité car « à l’époque de nos grands-parents » le corse était interdit dans les écoles et le français était obligatoire. Grossièrement, c’est comme si on revenait de nos jours sur ce principe mais que les rôles sont inversés.

Cependant, il est plus facile d’apprendre une langue dès le plus jeune âge. Je pense donc que le corse devrait être appris vers 4-6 ans, soit en maternelle et à l’école primaire. Toujours sans être obligatoire, par exemple mettre en place un groupe bilingue avec un nombre de place dynamique. Ce sont les parents qui choisiront s’ils veulent faire apprendre le corse à leur enfant. Ensuite au collège et au lycée, c’est l’élève qui choisira s’il veut continuer ou bien même commencer à apprendre ou non le corse.

En revanche, il faudrait voir administrativement ce que tout cela implique et si c’est réalisable bien sûr.

En conséquence, on peut se demander si le corse est toujours une langue en voie de disparition et si elle a besoin d’être sauvée.

Le corse n’est pas une langue en voie de disparition, elle l’était dans les années 2000 mais plus de nos jours grâce à la transmission dans les familles et l’insertion de la langue dans les écoles primaires. Selon moi, les deux documentaires d’André Waksman nous montrent que même si la langue n’était plus vraiment parlée elle restait une langue vivante parce qu’elle n’était pas oubliée par le peuple corse. De plus, on voit aussi que le nombre de locuteurs corse a nettement augmenter entre les deux documentaires, passant de très peu en 2006 à 45000 en 2019. Comme dit dans l’introduction, de nos jours ce chiffre a doublé voir presque triplée passant de 45000 en 2019 à 130000 en 2021. En regarder ces chiffres de plus près, on peut en conclure que le corse n’est plus une langue en voie de disparition puisqu’elle est désormais parlée par plus d’un tier de la population corse qui est de 339000 habitants. La langue corse n’a donc plus besoin d’être sauvée mais elle peut toujours continuer de se développer sur le territoire et même sur Internet.

Je pense qu’il y a encore une grosse amélioration à faire sur les sites internet dédié pour la langue corse. Dans le second documentaire, il est dit que des sites internet avait vu le jour pour la langue corse comme un dictionnaire en ligne et une banque de données ou d’archives. Ce qu’il faudrait améliorer pour moi est déjà leur visibilité sur internet ainsi que leur ergonomie pour l’utilisateur, c’est-à-dire qu’il ne soit pas perdu lorsqu’il navigue dessus. C’est mon expérience en tant qu’utilisateur de ces sites et débutant en développement web qui me permet de dire ça. La première fois que je suis allé sur INFCOR, je ne comprenais pas vraiment tout ce qui était écrit et qu’elle information je devais prendre, la plus importante pour moi. Une fois que tout ceci sera plus compréhensible pour un utilisateur lambda, ce sera plus simple pour le corse de survivre sur internet. Une chose dont je n’ai pas encore parlé mais que je trouve ingénieux est le site internet communiti. Tout comme LinkedIn, ce site permet de créer des relations entre collègue, ami, entreprise, connaissance et de pouvoir chercher un travail, un stage ou une alternance tout cela à l’échelle de la corse. En résumé c’est un réseau social et de travail pour faciliter la recherche d’emploi pour les corses.

Pour finir, la langue corse pourrait devenir plus officiel grâce au gouvernement, si celui-ci pouvait faire un petit pas vers l’avant. Comme le dit François Alfonsi, Eurodéputé, les personnes ayant voté contre le rapport en 2013 sur les langues en voie de disparition sont majoritairement des personnes qui font parties du gouvernement français cela montre leur manque d’intérêt pour la langue corse mais aussi des langues minoritaires de France et même d’Europe.

Pour conclure, la langue corse a changer en mieux depuis 2006 apportant ainsi son développement et son partage sur internet en plus que sur le territoire. Passant aussi son nombre de locuteurs à 130000 soit un tier de la population corse. Cependant les méthodes d’apprentissage de la langue sont toutes à revoir, selon moi. Maintenant, la langue corse ne peut aller que vers l’avancer et continuer son développement vers, pourquoi pas, une officialisation de la langue par le gouvernement français.